

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-218102283-20260602-17_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire.
Date de convocation : le 26 mai 2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 08 présents, 09 votants.	
<u>Présents</u> : Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Béatrice RAMIREZ Jean-Pierre MAZERAN Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ Nathalie NOUVIALE	<u>Absent excusé</u> : Valérie RAMONÈDE (pouvoir Hervé JEANJACQUES) Jean-Philippe VERNHÈRES Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Béatrice RAMIREZ

Délibération n°17/2026 – Désignations des délégués tempête auprès de Enedis

À la demande de Enedis, Monsieur le Maire propose qu'un correspondant « tempête » soit désigné pour faire la liaison auprès de Enedis. Son rôle sera d'assurer le lien entre mairie et Enedis en cas d'un évènement climatique de type tempête.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne :

- M. Hervé JEANJACQUES, en qualité de correspondant tempête titulaire,
- Mme Martine ESCUDIÉ, en qualité de correspondant tempête suppléant.

Ainsi fait et délibéré à Roquemaure (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Hervé JEANJACQUES



Le Secrétaire,

Béatrice RAMIREZ

